Comprendre l'organisation des études supérieures en Belgique francophone

Vous avez peut-être déjà parcouru
Choisir un domaine d'études dans l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles

Voici quelques éléments d'information pour vous permettre de mieux comprendre l'organisation des études supérieures en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Les cycles d'études et diplômes

Le **1er cycle**, accessible en général sur base du CESS ou de son équivalence, vous mènera au grade de **Bachelier** professionnalisant ou de transition. Il comprend en général 180 crédits (ou 240 crédits pour les études de sage-femme et d'infirmier responsable de soins généraux).

Le **2e cycle**, à l'issue duquel vous obtiendrez un grade de **Master**, est réservé aux personnes qui disposent déjà d'un titre de Bachelier. Il comprend en général 120 crédits. Certains Masters comportent 60 crédits (par exemple : kinésithérapie) ou 180 crédits (médecine et médecine vétérinaire).

Le **3e cycle** est à envisager si vous souhaitez contribuer à un projet de recherche (via une thèse) et est réservé aux titulaires d'un Master. Votre projet s'organisera alors au sein d'équipes de recherche à l'Université ou en collaboration étroite avec celle-ci si votre projet se déroule dans une Haute école ou École supérieure des arts. Vous obtiendrez alors le grade de **Docteur**.

Vous l'aurez sans doute remarqué, on ne parle plus vraiment d'années d'études dans l'enseignement supérieur, mais plutôt de crédits. Vous désirez en savoir plus sur le déroulement d'un cursus ? Lisez :
Durée et horaire des études supérieures

Les types d'études

Les études supérieures de **type court** associent intimement, sur le plan pédagogique, la théorie et la pratique, les stages en milieu professionnel ou en laboratoire et répondent ainsi à des objectifs professionnels précis. Elles conduisent au grade de Bachelier professionnalisant ou de Brevet d'enseignement supérieur en Enseignement de promotion sociale (obtenu à l'issue d'un parcours d'études comportant en général 120 crédits). Ensuite, vous pouvez soit vous engager dans la vie professionnelle soit poursuivre des études grâce aux passerelles vers l'enseignement de type long ou vous diriger vers un bachelier de spécialisation du type court.

Les études supérieures de **type long** procèdent à partir de concepts fondamentaux, d'expérimentations et d'illustrations, et prodiguent ainsi une formation à la fois générale et approfondie. Elles s'organisent nécessairement en deux cycles d'études. Le 1er cycle d'études, focalisé sur un apprentissage généraliste, conduit à l'obtention d'un grade de Bachelier de transition. Il donne ensuite accès au 2e cycle, sanctionné par le grade de Master, qui vous permettra d'approfondir la matière et de vous spécialiser. Après l'obtention du grade de Master, il vous sera possible de vous engager dans la vie professionnelle, de poursuivre un 3e cycle d'études, ou encore de choisir un master de spécialisation.

Les types d'institutions

En vous engageant à l'**Université** vous entrez d'office dans des études de type long, qui comprennent donc les deux premiers cycles (bachelier de transition et master). Les Universités privilégient l'approche scientifique d'une matière par l'enseignement et la recherche, et mettent l'accent sur la maîtrise des connaissances et d'outils d'analyse et de réflexion, le développement de l'esprit critique et l'autonomie. Par ailleurs, les enseignants sont toujours des chercheurs, mais peuvent également avoir une pratique de terrain.

Les **Hautes écoles** vous proposent majoritairement des études de type court mais également certaines études de type long. Elles élaborent des formations en lien étroit entre la recherche appliquée, les institutions universitaires et les milieux socioprofessionnels. Elles centrent leur pédagogie sur le monde du travail par des activités d'intégration professionnelle, sans pour autant négliger les aspects théoriques ou conceptuels. Les professeurs, quant à eux, sont généralement des professionnels du terrain.

Les **Écoles supérieures des arts** vous offrent la possibilité de faire des études de type court ou des études de type long dans des domaines artistiques. Elles fondent un lien étroit entre la pratique de l'art, son enseignement et la recherche artistique. Elles centrent leur pédagogie sur la maîtrise des compétences techniques, le développement de la sensibilité artistique et de la créativité, en visant l'enrichissement personnel de l'étudiant.

Les Établissements d'enseignement de **Promotion sociale** qui organisent de l'enseignement supérieur proposent principalement des études de type court (bacheliers et brevets) ainsi que quelques études de type long. Cet enseignement vise à concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle. Il vise également à répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels. Ouvert à tous les publics adultes, l'Enseignement supérieur de promotion sociale vous propose des parcours modulaires, individualisés et flexibles, compatibles avec une activité professionnelle. Cet enseignement est fondé sur une pratique de la pédagogie différenciée et la majorité de ses enseignants sont des professionnels en activité.

Vous voilà maintenant en possession de l'essentiel de l'information concernant les cursus de base. Néanmoins, des questions se posent peut-être encore sur d'autres thématiques en lien avec l'enseignement supérieur ?

Pour aller plus loin :

Comment entrer dans l'enseignement supérieur ?

Coût des études supérieures

Valoriser ses acquis de l'expérience - VA / VAE

Et aussi, après les études :

La formation continue dans l'enseignement supérieur

Il vous reste ensuite des questions concernant votre futur choix d'études ? Venez nous rendre visite à la Cité des métiers, les conseillers en études supérieures sont là pour vous aider et vous guider !

Services et horaire de la Cité des métiers de Bruxelles

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation